

à propos

du Programme Local de l'Habitat



Lettre d'information n°15 - janvier 2022

Ce 15^e numéro présente les démarches engagées en ce début d'année 2022.



Étude habitat

Le cabinet ENEIS by KPMG a été retenu pour conduire l'étude de besoins habitat multi-cibles au profit des actifs et des seniors par la reconquête de la vacance. Il est missionné pour une durée de 12 mois et sera amené à prendre attache auprès des partenaires pour la réalisation de cette mission.

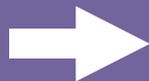
► Les enjeux publics : 5 cibles

Est ce que le logement représente un frein à l'emploi pour :

- les **actifs en mobilité** dont le besoin habitat nécessite une disponibilité immédiate, une durée courte, un meublé... ?
- les **saisonniers** touristiques et agricoles dont le besoin habitat nécessite une durée variable selon l'activité, un prix abordable, une proximité du lieu d'activité... ?
- les **jeunes en formation/en emploi** dont le besoin habitat nécessite une durée variable, une disponibilité immédiate, un prix abordable, une proximité du lieu d'activité, une colocation... ?
- les **gens du voyage** saisonniers présents depuis plusieurs années sur une aire d'accueil temporaire dont le besoin habitat nécessite une durée pérenne, un emplacement caravane, une proximité du lieu d'activité, un prix abordable... ?



Quelles solutions intermédiaires pour les **seniors** ne pouvant plus restés au domicile mais ne souhaitant pas intégrer un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) ?



Concertation des publics, des institutionnels, des employeurs et des acteurs de l'habitat, de la formation, de l'emploi, de l'économie, du tourisme ou du social.

► Les enjeux habitat

Proposer des solutions opérationnelles innovantes dans le parc de logements vacants pour répondre aux besoins spécifiques identifiés.



Concertation des propriétaires, agences immobilières, bailleurs sociaux, acteurs de l'habitat et élus.



L'observatoire, un outil pour affiner la connaissance du territoire

SAVE THE DATE :

Jeudi 31 mars 2022
de 14h à 17h

Élus, secrétaires de mairie, acteurs de l'habitat, vous êtes conviés à venir participer à la rencontre

« sensibilisation aux outils de l'observatoire »

Au programme :

- Présentation du portrait de territoire 2021 par l'ADIL 49.
- Démonstration de l'Atlas grand public habitat par l'ADIL 49.
- Présentation et démonstration des fiches territoires du logement social par le CréhaOuest.
- Présentation de l'observatoire des dispositifs d'hébergements par le SIAO 49.



La revitalisation des centres-villes et centres-bourgs

Une nouvelle étape pour les dernières communes engagées dans le dispositif Anjou Cœur de Ville.

Après la réalisation du prédiagnostic d'éligibilité réalisé pour les communes nouvelles de **Gennes-Val-de-Loire** et **Bellevigne-les-Châteaux** ainsi que sur la commune de **Vernantes** qui ont intégré le dispositif en 2019, la phase préopérationnelle du programme se poursuit afin de définir, conjointement avec les communes, les actions les plus adaptées aux besoins de revitalisation des centralités concernées.

Une étude multithématique va donc démarrer sur le périmètre des sept centralités concernées : centres-villes/centres-bourgs des communes déléguées de Gennes, Les-Rosiers-sur-Loire et Saint-Martin-de-la-Place pour Gennes-Val-de-Loire, des communes déléguées de Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé pour Bellevigne-les-Châteaux et de la commune de Vernantes.

Cette étude, qui portera principalement sur le volet habitat mais également sur le commerce, les équipements et les espaces publics, se structurera autour de 3 grandes étapes. Un diagnostic (phase 1) permettra d'affiner l'investigation débutée par les services départementaux sur les différents volets afin de permettre l'élaboration de scénarii (phase 2) qui serviront de base à l'établissement du programme d'actions qui sera notamment formalisé dans un document de synthèse le « Plan-Guide » (phase 3).

La Communauté d'Agglomération a recruté le groupement « **AUDDICE (Mandataire) - GUY TAÏEB CONSEIL avec INITIO CONSEIL - EMPRIXIA** » pour mener à bien cette étude d'une durée de 18 mois.





Une plateforme territoriale de rénovation énergétique

À l'occasion de la visite, le 10 mai 2021, d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, nous évoquons dans la lettre du PLH n°13 (juin 2021), les travaux en cours sur l'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Agglomération Saumur Val de Loire dispose d'une **plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)** mise à disposition de tous les ménages du Saumurois et accessible sans condition de ressource.

Fruit d'un travail collaboratif et solidaire à l'échelle départementale, l'ensemble des EPCI du Maine-et-Loire ont conclu à la pertinence de mutualiser leurs moyens à l'échelle départementale pour continuer à offrir des informations et des conseils personnalisés neutres, gratuits et de proximité favorisant l'engagement de projets de travaux par les propriétaires.



La mutualisation proposée s'appuie sur deux associations existantes et déjà bien connues des Saumurois :

► l'association **Alisée** (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement), renforcée comme porte d'entrée principale pour l'information en matière de rénovation énergétique de l'habitat labellisée Espace Conseil FAIRE « Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation ». Contact : **02 41 93 00 53**

► l'**ADIL 49** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) effectue déjà des conseils personnalisés juridiques et financiers en matière de rénovation énergétique des logements et fait face à un afflux de demandes sur cette thématique. Contact : **02 41 81 89 40**

Sur le plan pratique, les habitants engagés dans une réflexion de travaux énergétiques peuvent optimiser leur projet en sollicitant un simple conseil ou bien bénéficier d'un entretien individualisé sur rendez-vous, démarches intégralement prises en charge par la collectivité.



À vos agendas !

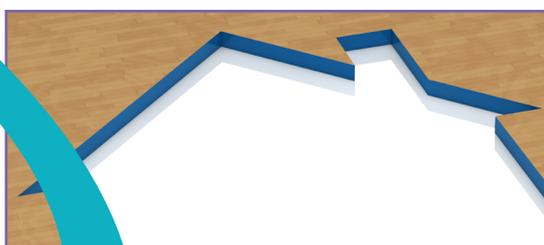
L'équipe du pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire vous donne rendez-vous au **salon de l'habitat** qui se déroulera du **18 au 20 mars 2022** au Parc des Expositions du Breil à Saumur.



L'équipe du pôle Habitat vous souhaite une bonne année



Prochain numéro en avril 2022



Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
Pôle Habitat
11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030
49408 Saumur Cedex

02 41 40 45 56

habitat@agglo-saumur.fr

www.saumurvaldeloire.fr